COMMISSION FOOTBALL ANIMATION.

Commission du 15 janvier 2024

Présents : MM. JONNAIS, BOKOBZA, PATRIGEON, INACIO,, LOUVEL,VIMONT (Président).
Excusés HOUANT J, NOYELLE, HOUANT P., JAMIN, COLOMBO, GABIER,PILLEMONT,PEDRO GOMES,

Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

AUDITION

U12 Poule C du 16/12/23
27553674 : FONTENAY FLEURY FC 21 / PARIS SG FC 21
La Commission remercie MM. LEROY & BOUCHET (éducateur et coordinateur technique) du PARIS SAINT GERMAIN FC & MM. BOUAZI & MAJID (éducateur & arbitre) de FONTENAY LE FLEURY FC. Compte tenu des faits évoqués, elle décide de transmettre le dossier en Commission de Discipline.

PLATEAUX U7 & U9

PLATEAUX U7

Tous les plateaux de la phase 3 sont disponibles. **Cliquez ici.**

La Commission maintient sa décision de ne pas intégrer les clubs retardataires sur les plateaux de la 3ème phase. En effet, l'intégration systématique des clubs retardataires jusqu'à présent a causé de nombreux retards de diffusion des plateaux, et elle ne souhaite pas impacter les clubs ayant régulièrement inscrits leurs équipes.
Elle publie simplement les clubs concernés pour que ces derniers s'organisent entre eux s'ils souhaitent planifier des plateaux entre eux.

- ✓ HOUILLES SO : 2 équipes

VILLEPREUX FC
Erreur de saisie du club sur la plateforme.
La Commission prend note.

BUCHELOISE AS
Erreur de saisie du club sur la plateforme.
La Commission prend note.

PLATEAUX U9

Tous les plateaux de la phase 3 sont disponibles. **Cliquez ici.**

La Commission maintient sa décision de ne pas intégrer les clubs retardataires sur les plateaux de la 3ème phase. En effet, l'intégration systématique des clubs retardataires jusqu'à présent a causé de nombreux retards de diffusion des plateaux, et elle ne souhaite pas impacter les clubs ayant régulièrement inscrits leurs équipes.
Elle publie simplement les clubs concernés pour que ces derniers s'organisent entre eux s'ils souhaitent planifier des plateaux entre eux.

- ✓ CARRIERES GRE AS : 4 équipes
- ✓ HOUILLES SO : 4 équipes
- ✓ VAUXOISE ES : 3 équipes

VERSAILLES 78 FC
Courrier du responsable de la catégorie expliquant ne pouvoir mettre ses 8 équipes en plateau le 10 février prochain.
La Commission prend note

PLATEAUX ESPOIRS U8-U9

Les plateaux Espoirs sont consultables sur le site internet ou dans vos Footclubs à la rubrique FAL. Lien vers le site internet : **Cliquez ici.**

Rappel : le suivi des plateaux espoirs (feuilles plateaux & fiche équipe) s'effectue sur FAL.

Un questionnaire bilan vous a été envoyé, merci aux clubs suivants d'y répondre :

- ✓ CARRIERES S/S US
- ✓ GUYANCOURT ES
- ✓ SARTROUVILLE ES
- ✓ VILLENNES ORGEVAL FC

La Commission demande à ces clubs un retour impératif pour le 22 janvier sous peine d'amende.

LIMAY ALJ à NEAUPHLE le 09/12
La Commission après réception des rapports de VOISINS & NEAUPHLE, décide de convoquer le club de LIMAY ALJ le lundi 29 janvier à 18h30 au siège du District pour évoquer l'ensemble du Football Animation au sein du club.

Plateaux reportés
Plateaux à jouer le 03 fevrier

- ✓ BAILLY NOISY SFC / HOUILLES AC / TRAPPES ES
- ✓ CLAYES S/BOIS USM / VERSAILLES 78 FC / CARRIERES S/S

CRITERIUMS U10-U11

U10-U11 ESPOIRS

Matches remis

La Commission n'ayant plus de date disponible d'ici la fin de la phase, n'a pas d'autres choix que de replacer toutes les rencontres reportées au mercredi qui suit la rencontre à 18h30.

Pour les rencontres du 13 janvier, la Commission les reporte au 24 janvier 18h30 :

U10
27538858 : VERNEUIL ENT. 21 / FONTENAY FLEURY FC 21
27538784 : MARLY LE ROI US 21 / TRAPPES ES 21
27539066 : VELIZY ASC 21 - F.C. ACHERES 21

U11
27540223 : VERNEUIL ENT. 1 / FONTENAY FLEURY FC 1
27540222 : MARLY LE ROI US 1 / CLAYES S-BOIS USM 1
27540265 : VELIZY ASC 1 - BAILLY NOISY SFC 1

CRITERIUMS U12-U13

U12/U13 DPTAUX

1 équipe poule D du 13/01/24
27555971 : GUYANCOURT ES 2 / ESSARTS LE ROI AGS 1
La Commission demande aux 2 clubs les raisons de l'arrêt du match à la 45ème minute pour le lundi 22 janvier.

1 équipe poule D du 13/01/24
27555939: CHAMBOURCY ASM 2 / BAILLY NOISY SFC 3
La Commission demande aux 2 clubs les raisons de l'arrêt du match à la 45ème minute pour le lundi 22 janvier.

U12-U13 ESPOIRS

Matches remis

La Commission n'ayant plus de date disponible d'ici la fin de la phase, n'a pas d'autres choix que de replacer toutes les rencontres reportées au mercredi qui suit la rencontre à 18h30.

Pour les rencontres du 13 janvier, la Commission les reporte au 24 janvier 18h30 :

U12
27553743 : MONTFORT USY 21 / BAILLY NOISY SFC 21
27553607 : MARLY LE ROI US 21 / LIMAY ALJ 21
27553652 : VELIZY ASC 21 - MONTESSON U.S. 21

U13
27553565 : MONTFORT USY 1 / FOURQUEUX AS 1

FORFAIT AVISE
U10/U11 DPTAUX
1er forfait : 13€
Annexe 2 RS DYF
Rencontres du 13/01/23

27552892 : PERRAY FOOT ES 1
27552937 : PERRAY FOOT ES 2

FORFAIT AVISE
U10/U11 DPTAUX
1er forfait : 13€
Annexe 2 RS DYF

27553378 : CLAIREFONTAINE FC 1

FEUILLES PLATEAUX MANQUANTES
U9 CLASSIQUES
Amende après 2 rappels : 20€
(Annexe 2 RS DYF)
Plateaux du 09/12/23

- 860 103 CONFLANS RC (CARRIERES GRE/ MAISONS LAFFITTE)
- 860 106 ABLIS (RAMBOUILLET/ ST ARNOULT)
- 860 113 MAGNANVILLE (MANTOIS 2/ LIMAY)
- 860 122 ACHERES (VILLEPREUX/ ST GERMAIN)

U8-U9 ESPOIRS
Amende après 2 rappels : 20€
(Annexe 2 RS DYF)
Plateaux du 09/12/23

Fiche récapitulative
TRAPPES ES

Fiche équipe
LIMAY ALJ
ESP SARTROUVILLE
CARRIÈRES GRÉSILLONS AS
TRAPPES ES

FEUILLES MATCHES MANQUANTES
U10-U11 DPTAL
Erratum : Annulation Amende YF 1785

58156 NEAUPHLE-PONT. 2 - FCFF 3
57615 CROISSY U.S. 22 - HOUDANAISE REGION FC 23

Amende après 2 rappels : 51,50€
(Annexe 2 RS DYF)
Rencontres du 09/12/23

27553040 MESNIL ST DENIS ASL 4 - MUREAUX O.F.C. LES 6
27551483 ENT.USV USPV VFC 22 - VILLENNES ORGEVAL 22

2ème rappel avant amende
Rencontres du 16/12/23

27551041 AUBERGENVILLE F.C 2 - VILLENNES ORGEVAL 2
27551144 FCFF 2 - VOISINS F.C. 3
27551147 CLAYES SS/BOIS U.S.M 2 - BAILLY NOISY SFC 2
27552869 COIGNIERES F.C. 1 - BUC FOOT AO 1
27552870 ESSARTS LE ROI AGS 1 - VERSAILLES JUSSIEU 1
27552913 ENT. SPORTIVE JOSAS 2 - ST CYR AFC 2
27552914 COIGNIERES F.C. 2 - BUC FOOT AO 2
27552915 ESSARTS LE ROI AGS 2 - VERSAILLES JUSSIEU 2
27553068 MANTOIS 78 FC 4 - LFCM 2
27553143 MANTOIS 78 FC 5 - LFCM 3
27553337 FCFF 3 - PLAISIROIS F.O. 4
27551313 LIMAY ALJ 22 - MANTOIS 78 FC 22
27551406 TRAPPES ES 22 - VALLEE 78 F.C. 21
27551451 AUBERGENVILLE F.C 22 - VILLENNES ORGEVAL 22
27551564 MONTESSON U.S. 22 - CROISSY U.S. 22
27551565 FCFF 22 - VOISINS F.C. 23
27551568 CLAYES SS/BOIS U.S.M 22 - BAILLY NOISY SFC 22

U12-U13 DPTAL
Amende après 2 rappels : 51,50€
(Annexe 2 RS DYF)
Rencontres du 09/12/23

27554727 CARRIERES GRESILLONS 23 - CHATOU AS 22
27554728 CARRIERES S/SEINE US 22 - MONTESSON U.S. 22
27555970 NEAUPHLE -PONT. 1 - E. S. GUYANCOURT F. 2
27554463 CARRIERES GRESILLONS 3 - CHATOU AS 1

2ème rappel avant amende
Rencontres du 16/12/23

27554548 LFCM 21 - GARGENVILLE STADE 21
27554604 ST CYR AFC 21 - HOUILLES S.O. 21
27554713 CARRIERES S/S US 22 - MAISONS-LAFFITTE F.C 22
27554291 LFCM 1 - GARGENVILLE STADE 1

CRITERIUM ESPOIRS U12/U13
1er rappel
Rencontres du 02/12/23

U13
POULE B

LIMAY ALJ / CARRIERES S-S US

FEUILLES JONGLERIE MANQUANTES
CRITERIUM ESPOIRS U10/U11
Amende après 2 rappels au club d'accueil : 20€
(Annexe 2 RS DYF)
Pénalité aux deux clubs : -1pt
Rencontres du 09/12/23

U10
POULE C
ELANCOURT OSC 21/MESNIL ST DENIS ASL 21

POULE D
ACHERES FC 21/LIMAY ALJ 21

U11

POULE B
TRAPPES ES 1 - CONFLANS FC 1

POULE D
CHANTELOUP US 1 - RAMBOUILLET FC 1

2ème rappel avant amende au club d'accueil et pénalité aux 2
Rencontres du 16/12/23

U11
BAILLY NOISY SFC 1 / RAMBOUILLET FC 1

CRITERIUM ESPOIRS U12/U13
Amende après 2 rappels au club d'accueil : 20€
(Annexe 2 RS DYF)
Pénalité aux deux clubs : -1pt
Rencontres du 09/12/23

U12
POULE B
RAMBOUILLET-LE PECQ

POULE D
PLAISIROIS-CARRIÈRES-GRÉSILLONS

U13
POULE A
LES MUREAUX-PLAISIROIS

POULE D
GUYANCOURT-MONFORT

2ème rappel avant amende au club d'accueil et pénalité aux 2
Rencontres du 16/12/23

U12
MONTESSON US 21 / RAMBOUILLET FC 21
VELIZY ASC 21 / PECQ US 21
TRAPPES ES 22 / FOURQUEUX AS 21
PLAISIROIS FO 22 / VERNEUIL ENT. 21

U13
VOISINS FC 1 / MONTESSON US 1
ACHERES FC 1 / FOURQUEUX AS 1

ANOMALIE FEUILLE JONGLERIE
CRITERIUM ESPOIRS U10/U11

U10
PLAISIROIS FO 21 / CLAYES S-BOIS USM 21
Totaux non réalisés. –1 pt aux 2 équipes. (Art. 16 Règlement compétition).

INFRACTION ENCADREMENT

CRITERIUM ESPOIRS U10/U11

Rencontres du 13/1/24

U10
CLAYES S/BOIS USM : 1ère infraction

CRITERIUM ESPOIRS U12/U13

Rencontres du 13/1/24

U13
MAGNY 78 FC : 2ème infraction (étant donnée qu'une infraction a déjà été excusée sur la phase)

LIMAY ALJ 1 : 3ème infraction
Le sujet sera évoqué lors de l'audition du 29 janvier prochain.